

# Inauguration du bâtiment « abbaye » de la maison de retraite Emile-Gérard à Livry-Gargan

Mercredi 11 juin 2008

intervention de

**Pascal Popelin**

Vice-président du Conseil général  
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

10 VI 08

M. le maire,  
Mes chers collègues,  
M. le représentant de l'Etat,  
Madame la directrice,  
Mesdames, Messieurs,

Claude Bartolone, président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, m'a demandé de représenter l'Assemblée départementale aujourd'hui. Mais vous avez pu mesurer tout l'intérêt qu'il porte à cet établissement, lors de la visite qu'il a tenu à effectuer ici, le 21 mai dernier.

Je remercie également mon collègue Pierre Laporte, nouveau vice-président du Conseil général en charge des populations âgées, d'avoir laissé à celui qui l'a précédé dans cette responsabilité durant dix ans, le soin de prendre la parole lors de cette inauguration.

Dix ans : c'est presque le temps qu'il nous a fallu pour donner vie à ce beau projet. C'est en effet en janvier 1999 que le Conseil d'administration de la maison de retraite Emile-Gérard a décidé de lancer le programme de reconstruction et de modernisation, dont nous inaugurons aujourd'hui officiellement la première tranche, le bâtiment neuf « abbaye », tandis que le bâtiment « Joinville » a entamé sa mue depuis quelques semaines. Cette décision fut prise dans un contexte douloureux, sur lequel je ne reviens pas. Je veux simplement dire ici ma reconnaissance à toutes celles et tous ceux qui ont su faire face, au service de nos anciens, à toutes celles et tous ceux qui n'ont pas renoncé, parce qu'ils croyaient à leur mission et à l'avenir de cet établissement.

Etablir un programme, sélectionner un concepteur, trouver les financements, instruire les permis, retravailler les financements, choisir les entreprises, suivre les travaux, réajuster encore le plan de financement, veiller au bon achèvement, organiser le déménagement dans des conditions satisfaisantes pour les résidents : avec Alain Calmat, avec les membres du Conseil d'administration, avec les personnels, nous avons été quelques-uns -chacun dans notre rôle- à donner de l'énergie pour ce projet. D'où mon plaisir d'être là en ce jour qui officialise sa concrétisation.

Responsable de ce dossier au sein de l'exécutif départemental en raison de mes précédentes fonctions, mais aussi attaché à cet établissement en tant qu'élu du canton de Livry-Gargan, j'ai veillé à ce qu'il bénéficie de toute l'attention du Conseil général de la Seine-Saint-Denis. Je salue le travail effectué en ce sens par ceux qui furent mes collaborateurs dans les services départementaux, au premier rang desquels mon ami Claude Jacquier.

J'ai voulu tout d'abord que les résidents ne subissent pas financièrement les effets de la destruction de l'ancien bâtiment, qui avaient vocation à se répercuter mécaniquement sur le

prix de journée. De 1999 à 2001, le Conseil général a apporté un total de près de 550 000€ de subventions de fonctionnement exceptionnelles à cet effet.

J'ai souhaité, dans le même esprit, que les résidents présents durant la période des travaux - qui n'est jamais exempte d'un certain nombre de nuisances- ne soient pas mis à contribution pour financer un nouveau bâtiment dont ils ne profitaient pas encore. De 2002 à 2006, le Conseil général a donc apporté de nouveau un total de plus de 800 000€ de subventions exceptionnelles de fonctionnement au budget de l'établissement.

J'ai veillé enfin à ce que le soutien du Conseil général à l'investissement soit à la hauteur des ambitions de ce programme : près de 2 900 000€ pour la construction et plus de 180 000€ pour le mobilier et les équipements, soit un taux de concours de plus de 15% du montant hors taxes des travaux.

Si on ajoute le financement alloué en 2004 pour doter les résidents de locaux rafraîchis en cas notamment de canicule, le Conseil général a donc consacré à ce projet près de 4 500 000€ depuis 1999.

Il me semble qu'il s'agit là d'argent public bien investi. Avec ses 162 lits actuellement ouverts, répartis en 12 maisonnées de chambres individuelles, dont trois spécialement dédiées et conçues pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, avec son accueil de jour, avec son architecture moderne, adaptée aux besoins et intégrée au quartier, la maison de retraite Emile-Gérard est incontestablement la plus belle structure publique de la Seine-Saint-Denis. Lorsqu'elle atteindra sa pleine capacité, soit 240 lits une fois la transformation du bâtiment « Joinville » achevée, elle sera aussi la plus importante.

Je suis heureux que tout ceci puisse exister aujourd'hui à Livry-Gargan. Bravo et merci à toutes celles et tous ceux qui ont permis cette réalisation. Encouragements aux personnels qui ont la noble et difficile mission de le faire vivre. Et tous mes souhaits de vie longue et agréable ici aux résidents, nos aînés à qui j'ai la conviction que notre société se doit d'offrir un cadre digne où toute l'attention nécessaire leur est prodiguée.